

# RAPPORT ANNUEL 2012-2013

## PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

### FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES

### SERVICES COMMUNAUTAIRES



#### 1. Retour sur les objectifs 2012 -2013

##### i. **Développer un programme de maîtrise en sciences de la santé**

Avant de procéder plus loin dans les travaux, le bureau du VRER a demandé que soit effectuée une étude de marché afin de bien identifier, dans un premier temps, les besoins d'un tel programme. L'étude a été commandée et nous attendons les conclusions du consultant à la fin octobre 2013.

##### ii. **Compléter la reconfiguration des programmes de la FSSSC**

L'année a été fructueuse à ce chapitre :

- Quatre programmes reconfigurés – le Baccalauréat ès arts (majeure en études familiales), le Baccalauréat ès arts (spécialisation en psychologie), le Baccalauréat ès arts (majeure en psychologie) et la Mineure en psychologie – ont franchi l'étape du Comité des programmes (Comité) et feront l'objet d'une proposition au Sénat académique d'août 2013.

- Le Baccalauréat ès sciences (nutrition) a fait l'objet d'étude par le CPR en mars 2013 et les suivis demandés seront traités lors de la prochaine réunion du Comité en octobre 2013.

- Le Baccalauréat en sciences de kinésiologie a été acheminé au CPR à la fin mai 2013 et fera l'objet d'une première étude lors de la prochaine réunion du Comité.

- La mineure en développement personnel et social a reçu l'aval du Conseil de faculté et sera acheminé au CPR prochainement, moyennant l'avis favorable de l'UARD en éducation et du Conseil de la faculté d'éducation puisqu'il s'agit aussi d'une mineure utilisée dans le cadre des programmes combinés en éducation.

- Le Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (ci-devant le Bac en récréologie), adopté par le Sénat académique en mars 2012, entre en vigueur en septembre 2013 et se joindra à l'autre programme reconfiguré de la Faculté, le Baccalauréat en science infirmière implanté en septembre 2010.

- Somme toute, il ne reste que deux programmes à finaliser en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation au cours de l'année 2013-2014, les programmes combinés en éducation – le B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique) et le B.A.-B. Éd. (majeure en études familiales).

##### iii. **Développer un centre de recherche en santé**

La planification du centre a bien avancé au courant de l'année. Nous sommes rendus à l'étape d'élaborer une structure organisationnelle et un mode de fonctionnement. Le travail se continue du côté de la plateforme pour faciliter l'accès aux données des grosses banques de données santé (certaines de niveau mondial).

##### iv. **Former trois nouveaux comités permanents et veiller à la poursuite des objectifs stratégiques de chacun :**

- a. *Comité de recrutement* : ce comité formé à l'automne 2012 a été très actif au courant de l'année en jouant un rôle clé au niveau de la coordination des activités de recrutement étudiant et au développement de matériel promotionnel décrit au point v).

- b. *Comité pédagogique* : ce second comité a été formé au printemps 2013 afin de mettre en place des initiatives pédagogiques novatrices à la Faculté. Il se mettra en branle à la rentrée de l'automne 2013.

# RAPPORT ANNUEL 2012-2013

## PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

### FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



- c. *Comité interprofessionnel* : ce dernier comité a été mis sur pied à la fin de mai 2013. Lui aussi se mettra à l'œuvre à l'automne 2013 pour préparer une proposition de cours qui saura développer une approche de travail en équipe axée sur l'inter professionnalisme chez les équipes de professionnels de la santé. Le cours sera à contenu multidisciplinaire afin de prévoir une formation répondant aux besoins de chacun des programmes.
- v. **Réviser le matériel de promotion de la FSSSC**  
L'an dernier, afin d'appuyer le recrutement étudiant, la Faculté a complété un nouveau montage vidéo pour son site web. Cette année, un travail similaire a été entamé pour chacune des écoles afin de rehausser leur présence sur le site web, tant aux chapitres du recrutement étudiant que professoral. Ces vidéos seront lancées en octobre 2013. De plus, l'École de psychologie a développé deux nouveaux dépliants qu'elle prévoit distribuer à leurs clientèles cibles afin de promouvoir leurs programmes de 1<sup>er</sup> cycle et de cycles supérieurs.
- vi. **Développer un plan de ressources humaines**  
Dans le but de se doter de meilleurs outils pour avoir un aperçu plus long terme de l'état de nos ressources humaines à la lumière des retraites, départs, sabbatiques et affectations à des postes administratifs au cours des prochaines années, et afin de ne pas risquer de mettre en péril la qualité de l'offre de nos programmes ou de leur pérennité, l'équipe de direction de la Faculté a identifié une série d'indicateurs servant à mieux reconnaître les besoins à ce chapitre. Ces données seront colligées dans un outil qui servira essentiellement de *tableau de bord* pour aider la Faculté à faire une meilleure planification financière de ses besoins dans le cadre du prochain exercice budgétaire (2014-2015) et de ceux des années à suivre.

## 2. La population étudiante

Après quelques années de replis, la Faculté affiche en 2012 une croissance de 4,9% de son effectif étudiant à temps plein. L’essentiel de l’augmentation des 38 étudiants additionnels provient du B.Sc.Kin, suivi du BScNutrition et du BA (majeure en psychologie).

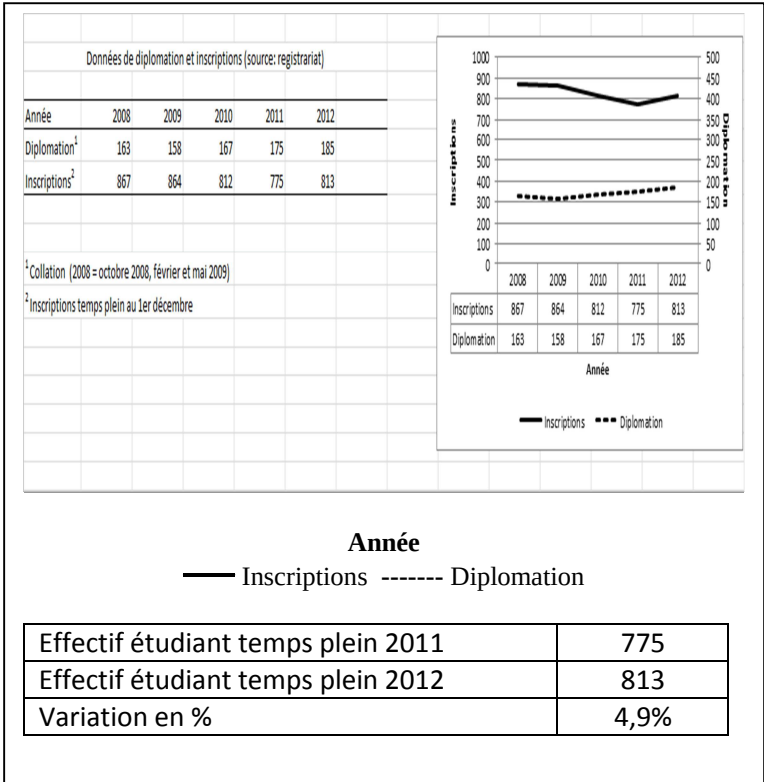
Au cours de l’année, plusieurs étudiantes et étudiants de la Faculté se sont distingués en obtenant des bourses. Des organismes externes (CNFS, Patrimoine Canadien-LOE, et des fonds de bourses de particuliers, d’entreprises et d’une municipalité) ont accordé des bourses de doctorat pour un total de 105 300 \$ et des bourses de maîtrise d’une valeur de 17 450 \$. De plus, bon nombre de bourses du Campus de Moncton ont été accordées à des étudiantes et étudiants méritoires de la Faculté.

Quant au nombre de diplômés, leur nombre continue à croître pour la quatrième année consécutive, les données 2012 reflétant une augmentation de 5,7% sur l’année 2011.

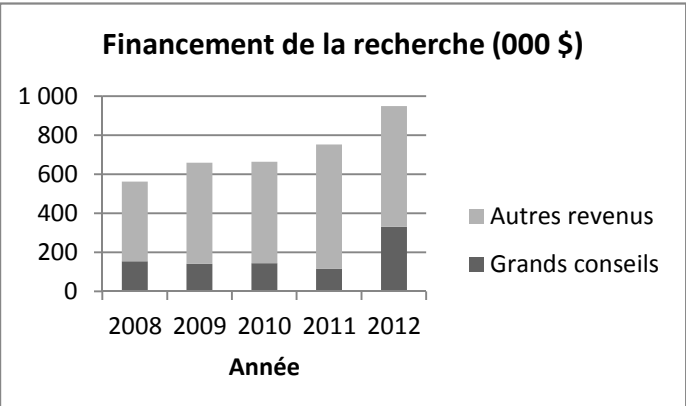
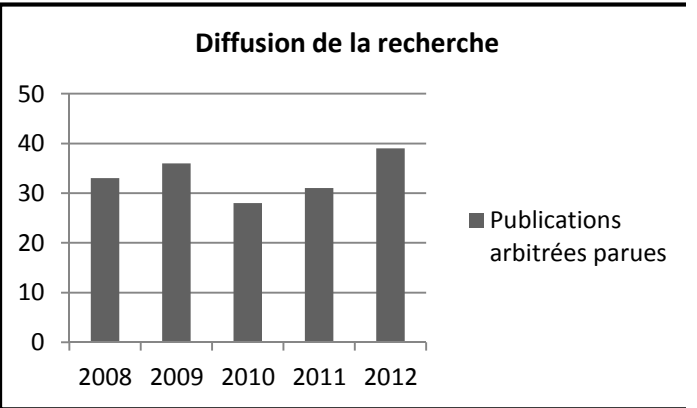
## 3. Le corps professoral et la recherche

Avec une croissance de 21% du nombre de crédits enseignés (voir le point 4 suivant), la Faculté a dû avoir recours à quelques ressources temporaires additionnelles en 2012-2013. D’ailleurs, le besoin de professeurs réguliers additionnels est devenu un impératif des conditions d’agrément de certains de nos programmes. Lorsque conjugué aux départs à la retraite de plusieurs membres du corps professoral et de l’affectation de professeurs réguliers à des postes administratifs, réduisant considérablement la marge de manœuvre des écoles à offrir des cours à option, la situation devient assez criante.

La diffusion de la recherche a fait un bond significatif à la Faculté en 2012 avec la **publication de 39 publications arbitrées**, une croissance de l’ordre de 22% versus la moyenne des 32 publications par année des quatre années précédentes.



|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| Effectif professoral régulier 2011-12   | 42     |
| Effectif professoral régulier 2012-13   | 42     |
| Variation en %                          | 0%     |
| Effectif professoral temporaire 2011-12 | 9      |
| Effectif professoral temporaire 2012-13 | 13     |
| Variation en %                          | 44%    |
| Crédits offerts à temps partiel 2011-12 | 160,5  |
| Crédits offerts à temps partiel 2012-13 | 159,25 |
| Variation en %                          | 0,8%   |





Au chapitre du financement de la recherche, les subventions en provenance des **Grands conseils** ont presque triplé en 2012 comparativement à l’année précédente, le total se chiffrant à 331 241 \$ comparativement au 117 559 \$ en 2011. L’augmentation est surtout attribuable à deux contributions des IRSC : le projet *Inclusion professionnelle des personnes ayant un handicap* mené par Ann Beaton, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes et le projet portant sur les *Stratégies de maintien à domicile des personnes âgées* dirigé par Suzanne Dupuis-Blanchard, directrice du Centre d’études du vieillissement.

Quant aux autres sources de revenus, la contribution financière accordée par l’Agence de promotion économique du Canada atlantique (1,8 million), la Fondation de la recherche en santé du N.-B. (85 000 \$) et la Fondation de l’innovation du N.-B. (160 000 \$) au professeur Michel Johnson pour des projets sur *La conduite sécuritaire des automobilistes et des camionneurs* ainsi que sur le développement des technologies reliées à la santé continue à générer d’importants revenus en 2012. Ces fonds ont d’ailleurs largement contribué à l’augmentation des revenus de l’ordre de 41 % au courant des deux dernières années.

Bien que les revenus paraîtront seulement dans les chiffres du rapport l’an prochain, il est de mise de souligner la subvention de 3,089 millions de dollars obtenue en novembre 2012 du gouvernement fédéral (par le biais de l’ACDI) par la professeure Carole Tranchant de l’École des sciences des aliments, de nutrition et d’études familiales pour le projet « *Appui aux écoles pratiques d’agriculture du Burkina Faso* ». C’est un projet qu’elle dirige en partenariat avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick avec le soutien de la Brock University dans le but d’apporter un appui au centre de promotion rurale du Burkina Faso afin de réduire la pauvreté chez les femmes de ce pays.

Nous voulons aussi profiter de l’occasion qui nous est donnée de souligner le travail de nos partenaires qui contribuent au rayonnement de la Faculté par leurs nombreuses activités de recherche et de diffusion de la connaissance. En plus des partenaires décrits ci-hauts, nous comptons sur la contribution soutenue du CRA dont les principaux projets de recherche portent sur l’évaluation de pratiques hygiéniques, l’amélioration de systèmes de traçabilité, l’évaluation d’un système de traitement thermique et l’atténuation de la diffusion d’agents de bioterrorisme. Et nous ne pourrions passer sous silence l’excellent travail effectué par la clinique Cœur en santé, la Clinique médicale sportive et le Comité du mieux-être dont le rayonnement dépasse largement les murs de la Faculté.

Afin de soutenir la recherche, la Faculté comptait quatre professeurs en sabbatique cette année : Suzanne Dupuis-Blanchard, Douglas French, John Tivendell et Roger G. LeBlanc.

Au plan de la reconnaissance de contributions antérieures, deux professeurs à la retraite ont reçu la désignation de professeurs émérites durant la dernière année. Normand Gionet a été reconnu par ses pairs à la collation des diplômes d’octobre 2012 et Jeannette LeBlanc l’a été à la collation de mai 2013.

4. Les programmes et les cours

|                                                   |       |
|---------------------------------------------------|-------|
| Nombre de crédits enseignés en 2011-2012          | 722   |
| Nombre de crédits enseignés en 2012-2013          | 873   |
| Variation en %                                    | 20,9% |
| Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2011-2012 | 19943 |
| Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2012-2013 | 19421 |
| Variation en %                                    | -2,6% |

Ces statistiques indiquent qu’il y a effectivement eu croissance du nombre de cours enseignés en 2012-2013 mais que le nombre moyen d’étudiants par cours a diminué.

#### 4.1. Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

Baccalauréat en sciences de kinésiologie et B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique).: Des modifications proposées à ces deux programmes ont été adoptées par le Sénat académique à sa réunion du 7 mars 2013. Celles-ci faisaient suite à une démarche visant à obtenir l'agrément du *Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie* (CCAUÉPK). Les changements entrent en vigueur en septembre 2013 et seront reconduits dans le cadre de la reconfiguration des deux programmes.

Doctorat en psychologie (profil professionnel) : Des modifications mineures à la séquence des stages ont été proposées au Conseil de la FESR du 5 avril 2013. Celui-ci a donné son aval à la proposition et l'a acheminé au Comité des programmes qui doit en faire l'étude à une prochaine réunion.

Reconfiguration des programmes : voir le bilan des activités au point 1) ii.

#### 4.2. Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

Les deux programmes suivants, adoptés par le Sénat académique en 2011-2012 ont été lancés à l'automne 2012 :

Maîtrise ès arts en psychologie

Doctorat en psychologie (Ph.D.)

#### 5. Objectifs prioritaires 2013-2014 (max 3)

- I. Recrutement étudiant et professoral;
- II. Développement de programmes de cycles supérieurs (maîtrise ès sciences de la santé);
- III. Compléter la reconfiguration des programmes combinés en éducation – le B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique) et le B.A.- B. Éd. (majeure en études familiales).



## 6. Plan académique 2013-2014

|                                                                                                                                                                                                                                             | Activités prévues                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Responsable                       | Échéancier        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| <b>PROGRAMMES EXISTANTS</b>                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                   |                   |
| Évaluation des programmes                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                   |                   |
| Maîtrise en science infirmière<br>et<br>Maîtrise en science infirmière –<br>infirmière ou infirmier praticien                                                                                                                               | Activité 1 : L'ÉSI complète le mandat de l'équipe d'évaluation et le soumet au doyen de la Faculté qui, après avoir consulté la doyenne de la FESR, soumet le mandat au VRER.                                                                                                                                                                                               | Pierre Godbout et<br>Paul Bourque | 15 février 2014   |
|                                                                                                                                                                                                                                             | Activité 2 L'ÉSI suggère au doyen de la Faculté une liste circonstanciée de noms de professeures ou de professeurs reconnus pour leur compétence dans la discipline pour former l'équipe d'évaluation. Le doyen, en consultation avec la doyenne de la FESR, peut ajouter des noms à cette liste et remet la copie au VRER avec les recommandations des parties impliquées. | Pierre Godbout et<br>Paul Bourque | 15 mars 2014      |
|                                                                                                                                                                                                                                             | Activité 3 L'ÉSI prépare un rapport d'autoévaluation pour approbation au Conseil de la faculté.                                                                                                                                                                                                                                                                             | Pierre Godbout et<br>Paul Bourque | 15 juin 2014      |
|                                                                                                                                                                                                                                             | Activité 4 A la suite de l'approbation du rapport d'autoévaluation par le Conseil de la faculté, le doyen fait parvenir le rapport final au VRER.                                                                                                                                                                                                                           | Paul Bourque                      | 31 août 2014      |
|                                                                                                                                                                                                                                             | Activité 5 Le doyen de la Faculté établit le calendrier des activités prévues de la visite d'évaluation en collaboration avec les personnes et instances concernées et le fait parvenir au Bureau du VRER.                                                                                                                                                                  | Paul Bourque                      | 30 septembre 2014 |
|                                                                                                                                                                                                                                             | Activité 6 Le doyen de la Faculté, en consultation avec l'ESI et la doyenne de la FESR, coordonne la visite au campus de Moncton et au besoin, coordonne avec les doyens des études une visite aux autres campus.                                                                                                                                                           | Paul Bourque                      | 15 novembre 2014  |
|                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                   |                   |
| Modifications des programmes                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                   |                   |
| Suivi aux évaluations                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                   |                   |
| Maîtrise en science infirmière –<br>infirmière ou infirmier praticien<br>(ce programme a reçu son<br>approbation de l'Association<br>des infirmières et des infirmiers<br>du N-B pour une période<br>maximale de 3 ans en novembre<br>2012) | Des modifications mineures au programme seront soumises aux instances au cours de l'année 2013-2014.                                                                                                                                                                                                                                                                        | Pierre Godbout                    | Septembre 2014    |
|                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                   |                   |
| Autres modifications majeures                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                   |                   |



# RAPPORT ANNUEL 2012-2013

|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                           |                |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------|
| Doctorat en psychologie (profil professionnel) | L'École de psychologie a complété la première partie de sa demande d'agrément à la Société canadienne de psychologie en 2012-2013. La visite préalable à la demande officielle est prévue pour l'automne 2013. L'École prévoit que ça sera un autre 2 ou 3 ans avant que l'exercice soit complété et l'agrément obtenu. | Katherine Guérard         | Automne 2013   |
| <b>NOUVEAUX PROGRAMMES</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                           |                |
| Maîtrise ès sciences Orthophonie               | Une proposition de programme sera présentée aux instances en 2013-2014                                                                                                                                                                                                                                                  | Sarah Pakzad              | Septembre 2014 |
| Maîtrise ès sciences de la santé               | Une étude de marché sera complétée pour octobre 2013 afin de déterminer la viabilité d'un tel programme.                                                                                                                                                                                                                | Sylvie Robichaud-Ekstrand | Septembre 2015 |